



SYNDICAT DEPARTEMENTAL

DE LA PROPRIETE PRIVEE RURALE ET AGRICOLE DE L'ALLIER

4, rue Berthelot - 03000 - MOULINS
04.70.20.68.95 – sdpr.allier@orange.fr
www.propriete-rurale.com

Permanences : le jeudi matin et le vendredi matin de 9h00 à 12h00

APPEL DE COTISATION 2024

A renvoyer au syndicat dès le 1 er janvier et au plus tard le 20 mars 2024

Date :

Nom ou société :

Tel fixe :

Portable :

Adresse :

Adresse e-mail :

Surface par département et par commune de votre propriété (arrondie à l'hectare) à modifier si besoin

.....
.....
.....

Surface totale en 2023 :

Tarifs cotisation 2023 :

Base = 55,00€

+ 0,50 € de l'hectare x..... =

TOTAL =

(Chèque à l'ordre de SDPPR03) ou virement

Si vous réglez par virement, merci de bien préciser (la Société, le nom du représentant, le motif)

- **IMPORTANT** : Votre cotisation syndicale comprend une garantie Responsabilité Civile et défense recours que nous vous offrons. **Attention !! Ne sont assurées exclusivement que les terres nues.** Il convient de mentionner la surface exacte (ou arrondie à l'unité supérieure) de votre propriété. Toute fausse déclaration entrainerait la nullité de vos garanties.

Cette cotisation est déductible des revenus fonciers ruraux

Date et signature :